L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

JANVIER 2018

LA CHRONIQUE DU MAIRE

Bonjour,

Je débute ce mois-ci en vous souhaitant à tous une excellente année 2018 ! Santé, succès, bien-être et bonheur avec vos proches ! Comme la plupart des gens vous avez probablement pris la résolution de prendre soin de votre santé, manger mieux, bouger plus. Je vous propose donc de fréquenter la toute nouvelle patinoire extérieure du parc Cyrille-Lalande.

Très populaire dès son ouverture en décembre dernier vous en serez assurément enchantés ! Nous avons mis en place un bâtiment chauffé pour chausser vos patins. Vous y retrouverez également des installations sanitaires. Bien habillés, vous y passerez de très bons moments avec vos proches. Nous avons inauguré le site le 20 décembre dernier en compagnie de dignitaires, responsables du projet, directeur, enseignantes et élèves de l'École de l'Amitié que nous remercions pour leur participation à l'événement. Soulignons à nouveau les investissements majeurs du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur par le biais du Fonds pour le développement du Sport et de l'Activité physique (102 000 $) et de la MRC de Deux-Montagnes avec le Fonds d'initiatives de vitalité municipale (41 000 $).

De g. à dr.: Martin St-Pierre, conseiller municipal, Jacques Nantel, conseiller municipal, Christian Dufresne, directeur de l'École de l'Amitié, Sylvie Mallette, enseignante en éducation physique à l'École de l'Amitié, Richard Labonté, maire, Sylvie D'Amours, députée de Mirabel, Henri Pelosse, conseiller municipal, Josée Bastien, commissaire vice-présidente à la CSSMI, Jérôme Morin, inspecteur municipal et en bâtiment, Lise Lavigne, directrice générale, Sabrina Pelletier, Coordonnatrice du Loisir et de la Culture.

Pour demeurer bien informés toute l'année, je vous invite à vous abonner massivement à nos pages Facebook et Instagram, à l'Application mobile disponible sur « AppStore » et « GooglePlay » ainsi qu'à l'Infolettre municipale. Vous y retrouverez en un clic tous les articles et liens abordés dans L'Informateur et plus encore. Il est possible de s'abonner rapidement à l'infolettre en se rendant sur la page d'accueil du site internet municipal www.saintplacide.ca . Vous n'aurez qu'à entrer votre adresse courriel dans le rectangle jaune affichant « Inscrivez-vous à l'infolettre ». Il est également possible de s'inscrire par le biais de la page Facebook de la Municipalité.

En termes de loisir, je vous propose de consulter l'encart « Cahier des sports » inséré dans le présent bulletin afin de connaître les dates et modalités d'inscription pour la prochaine saison. C'est un aide-mémoire qui vous sera très utile !

Finalement, le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous donner rendez-vous les 9 et 10 février prochains pour la 2e édition des Folies Nordiques !!!

À tous, un excellent début d'année et demeurez prudents sur les routes et surfaces gelées !

Richard Labonté

Richard Labonté, Maire

Le 16 janvier dernier, lors d'une séance ordinaire, le Conseil municipal a résolu:

- D'accorder une aide financière à la Maison de soins palliatifs Sercan qui offre un service de transport aux gens atteints de cancer demeurant sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes pour se rendre dans les hôpitaux de la région de Montréal et y recevoir des soins;
- De renouveler l'adhésion de la Municipalité au réseau FADOQ des Laurentides;
- De féliciter le Comité des loisirs pour l'organisation de la Fête de Noël tenue le 10 décembre 2017;
- De féliciter les bénévoles de la guignolée qui ont participé à la préparation des paniers de Noël en décembre dernier ainsi que les pompiers du Service de Sécurité incendie de la Municipalité qui ont assuré de façon sécuritaire le barrage routier permettant de ramasser les dons à cette occasion;
- D'accorder une aide financière à l'organisme La Route des Arts par l'achat d'une publicité dans la brochure 2018 de l'organisme;
- De renouveler l'adhésion de la Municipalité au Réseau Les Arts et la Ville pour l'année 2018;
- D'octroyer une aide financière à l'École de l'Amitié appuyant ainsi le projet de l'École d'organiser une sortie de ski alpin au Mont Habitant pour les élèves de l'école;

Prenez note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu
Mardi, le 20 février 2018 à 20 h à la Salle Jean-Paul-Carrières.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ATTENTION AU FROID EXTRÊME

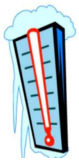

Si vous devez rester à l'extérieur

- Protégez-vous bien contre le froid.
- Maintenez un niveau régulier d'activité, par exemple en marchant constamment.
- Limitez les efforts physiques vigoureux, comme pelleter la neige ou courir.
- Prenez des répits dans des endroits chauds et à l'abri du vent.
- Évitez de mouiller vos vêtements. Si vos vêtements se mouillent, changez-les aussitôt que possible. Vous pouvez aussi retirer une couche de vêtements aussitôt que vous commencez à transpirer.

Ne fumez pas et ne buvez pas de boissons alcoolisées, car cela ne vous réchauffera pas. Au contraire, cela peut faire descendre encore plus la température de votre corps et provoquer, par exemple, une hypothermie.

Source : http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/prevenir-les-effets-du-froid/

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CET HIVER ATTENTION AUX COLLISIONS !

La conduite hivernale peut se révéler décourageante, spécialement en présence de neige ou de glace. Les étapes ci-dessous vous permettront d'assurer votre sécurité et d'éviter d'avoir des collisions au cours des prochains mois d'hiver alors que le vent soufflera en bourrasques :

1. Préparer adéquatement le véhicule à la conduite hivernale;
2. Conduire lentement et doucement;
3. Ne pas talonner les autres véhicules;
4. Freiner avant de tourner;
5. Apprendre à contrôler les dérapages;
6. Allumer les phares;
7. Ne pas utiliser le régulateur de vitesse;
8. Ne pas freiner par petits coups successifs;
9. Consacrer toute son attention à la conduite.

Source : canadasafety.org/fr

BIBLIOTHÈQUE ET MUNICIPALE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire

Mardi : 14 h à 21 h
Mercredi : 14 h à 16 h
Jeudi : 14 h à 16 h
Vendredi : 14 h à 21 h
Samedi : 10 h à 14 h

***

L'HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (DÈS 4 ANS)

Venez assister à l'heure du conte, le samedi 24 février à la bibliothèque municipale de 10 h à 11 h. Au programme, lecture du conte "Rendez-vous sous la lune" suivi d'un bricolage.

Réservation obligatoire au 450-258-1780.

LE PRÊT NUMÉRIQUE DISPONIBLE AUX ABONNÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

À propos du prêt numérique

- Le principe du prêt numérique demeure le même que celui du prêt imprimé. Un exemplaire, un prêt;
- Les prêts sont chronodégradables, c'est-à-dire que le contenu téléchargé n'est plus accessible après la durée du prêt. Il n'y a donc pas de retard possible.
- Un livre numérique peut être consulté sur différents appareils (maximum 6) à la condition que ceux-ci soient liés au même compte Adobe;
- Le téléchargement du fichier doit se faire à l'intérieur de 24 heures suivant l'activation de la licence de prêt. Passé ce délai, le livre redevient disponible pour les usagers du réseau;
- Dès qu'une réservation est disponible (confirmation par courriel), une période de 72 heures est allouée pour télécharger le fichier;
- Le dossier d'usager du réseau et le dossier de lecteur de **PRETNUMERIQUE.CA** sont distincts. Ainsi, les prêts numériques n'apparaissent pas dans le dossier d'un usager et ne sont pas comptabilisés dans le total des prêts effectués en bibliothèque.

Conditions requises pour emprunter un livre numérique

Pour utiliser ce service, il faut détenir :

- Un abonnement en règle au réseau;
- Un numéro d'usager et un numéro d'identification personnel (NIP);
- Un ordinateur, un lecteur de livre numérique, une tablette ou un téléphone intelligent;
- Un accès à Internet;
- Une adresse courriel;
- Un compte Adobe;
- Un logiciel de lecture de livre numérique.

Pour informations supplémentaires ou obtenir votre NIP, communiquez avec Mme Chantal Breault responsable de la bibliothèque au 450-258-1780

EN MOTONEIGE, SUR LES PLANS D'EAU GELÉS : REDOUBLEZ DE PRUDENCE !

À cette période de l'année, la Sûreté du Québec tient à mettre en garde les motoneigistes qui circulent sur les plans d'eau. En effet, l'épaisseur et les différents types de couches de glace sur un plan d'eau demeurent variables. Il est donc important de rappeler que dans de telles conditions, il peut être dangereux de circuler sur les lacs et rivières.

Alors, voici quelques conseils pour circuler en sécurité sur les plans d'eau :

⇒ N'oubliez pas que l'état de la glace peut changer rapidement. La nuit, conduisez lentement et prudemment. Des obstacles dissimulés tels que des quais peuvent se confondre avec la surface d'un lac.

⇒ Rappelez-vous que traverser un plan d'eau au début ou à la fin de l'hiver, quand il n'y a pas de passage balisé, représente un grand danger. Si vous le faites, assurez-vous de l'épaisseur et de la solidité de la glace.

⇒ Lorsque vous rencontrez d'autres motoneiges sur un plan d'eau gelé, suivez les règles traditionnelles de la navigation : indiquez très tôt votre intention de garder la droite.

⇒ Ne consommez pas de boissons alcoolisées lorsque vous conduisez une motoneige.

N'oubliez surtout pas que la sécurité demeure un atout majeur dans la réussite d'une belle randonnée !!!

LE BILAN DE LA GUIGNOLÉE DE DÉCEMBRE 2017

Les organisateurs de la guignolée sont heureux de vous informer des résultats impressionnants de votre générosité lors de la guignolée de décembre 2017. Ainsi, 37 familles ont pu être aidées, avec une augmentation de 5 familles par rapport à l'année précédente.

Revenus de commandites et dons en argent	7 078.10 $
Dépenses (Bons d'achats et denrées)	4 984.91 $
Surplus	2 093 .19 $

Le surplus servira mensuellement durant l'année prochaine pour soutenir 19 familles avec l'aide alimentaire.

Nous tenons à remercier :

- Municipalité de Saint-Placide
- Pompiers volontaires de Saint-Placide
- Mme Sylvie D'Amours, députée de Mirabel
- Caisse Populaire de Mirabel
- Comité des Loisirs de Saint-Placide
- Les bénévoles
- Et vous tous généreux donateurs

Pour plus d'informations, communiquez avec M. Henri Pelosse, responsable de la guignolée au 450-258-3534

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Admission / Inscription – Écoles de la CSSMI
Du lundi 22 janvier au vendredi 2 février 2018, inclusivement
www.cssmi.qc.ca

COOPÉRATIVE RÉGIONALE DE SOLIDARITÉ-SANTÉ DE SAINT-PLACIDE

Voici les services offerts à la Coopérative au 77, 2ième avenue

Services de soins et hygiène de pieds :	Madame Manon Baril 450-562-9718 / frais 30$ / un mardi par mois
Service de prélèvements biologiques :	Madame Stéphanie Chartrand 514-779-0155 / frais 35 $ / Horaire variable selon la demande
Service de massothérapie :	Madame Christelle Lahaie 514-296-0132 / frais 50 $ pour 60 minutes et 70 $ pour 90 minutes / jeudi après-midi aux 2 semaines
Services psychosociaux :	Téléphonez au 450-412-0687 ou envoyez un courriel à coopsaintplacide@gmail.com . L'intervenante communiquera avec vous.

OUVERTURE DE POSTE

COORDONNATEUR DU LOISIR ET DE LA CULTURE (REMPLACEMENT D'UN CONGÉ TEMPORAIRE)

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'un candidat pour combler le poste de coordonnateur du Loisir et de la Culture. Il s'agit d'un poste temporaire en remplacement d'un congé.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice générale, le coordonnateur du Loisir et de la Culture développe, planifie, encadre et évalue l'ensemble des programmes et activités en loisir et culture de la Municipalité, et ce, dans le but de répondre aux besoins exprimés par les citoyens. Il veille à faire connaître et à promouvoir l'ensemble des activités de son service auprès de la population.

RESPONSABILITÉS (Liste non exhaustive)

- Analyse les besoins de la population et des différents segments de la population (jeunes, familles, aînés, sportifs, etc.);
- Évalue la pertinence de nouveaux projets et leur degré de faisabilité en regard des politiques du Conseil;
- Planifie et coordonne la programmation en loisir et culture conformément à la planification annuelle;
- S'assure d'avoir le matériel requis pour les activités;
- Se charge de la mise à jour des activités «en ligne» sur le logiciel et fait le suivi des inscriptions de toutes les activités internes et externes;
- Prépare et gère les demandes de subvention pour le développement des activités de loisir culturelles;
- Rédige les rapports et les bilans d'activité pour le Conseil;
- Embauche et encadre le personnel saisonnier ou contractuel (professeurs, animateurs de camp de jour, préposés au quai);
- Planifie en collaboration avec la responsable de la bibliothèque l'ensemble des activités de la bibliothèque;
- Assure la gestion du personnel sous sa responsabilité;
- Offre une assistance auprès des organismes communautaires;
- Élabore et applique les diverses politiques et les procédures de son service;
- Contrôle les dépenses du service du Loisir et de la Culture;
- Prépare, recommande et administre le budget annuel du service fixé par le Conseil municipal;
- Siège aux comités sous sa responsabilité;
- Prend en charge tout autre mandat approprié qui lui est confié;
- Effectue les travaux de secrétariat;
- Effectue toutes autres tâches que pourrait lui demander son supérieur.

EXIGENCES

- DEC en technique de loisir ou formation équivalente (toute combinaison de formation et d'expérience pertinente jugée équivalente sera considérée);
- Deux (2) à trois (3) années d'expérience pertinente à la fonction;
- Connaissance du logiciel SportPlus, un atout;
- Connaissance du milieu municipal, un atout.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Grande autonomie et facilité à communiquer;
- Souci du détail et de la qualité;
- Bonne capacité d'adaptation, polyvalence;
- Être à l'écoute des citoyens et des organismes de la Municipalité;
- Capacité démontrée à travailler sous pression et à respecter les échéanciers;
- Capacité démontrée à travailler en équipe;
- Excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Très bonne connaissance des logiciels Word et Excel;
- Intégrité, loyauté et sens de l'éthique.

Les personnes intéressées et qui répondent adéquatement aux exigences établies sont invitées à faire parvenir leur *curriculum vitae* ainsi qu'une lettre d'intérêt au plus tard jeudi, le 1er février 2018 à 16 h 30 à l'attention de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Lise Lavigne soit par télécopieur au 450-258-3059 ou par courriel à dg@saintplacide.ca.

La Municipalité de Saint-Placide remercie à l'avance toute les personnes qui manifesteront leur intérêt mais ne communiquera qu'avec celles dont les candidatures seront retenues.

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

COMMENTAIRES

Remplacement d'un congé (mi-février 2018 à la mi-juillet)

Poste à temps complet en raison de 33 h 50 par semaine;
Les conditions salariales sont à déterminer.

RESPONSABLE

Lise Lavigne, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
Tous les 2e mardis du mois, à 19 h 30	**ASSEMBLÉE DU CERCLE DE FERMIÈRES** (annulé en cas de mauvais temps)	Salle Jean-Paul-Carrières	Liliane Pelosse 450-258-3534
Tous les 1er et 3e jeudis du mois, à 19 h	**BINGO DES BONS VIVANTS**	Salle Jean-Paul-Carrières	Robert Therrien 450-537-1781
23 et 30 janvier 2018, 6, 13, 20 et 27 février 2018 De 13 h à 16 h	**PÉTANQUE**	Salle Jean-Paul-Carrières	Robert Therrien 450-537-1781
21 janvier 2018 De 13 h à 16 h	**EXPOSITION DES OEUVRES DES JEUNES DE L'ÉCOLE DE L'AMITIÉ**	Maison de la Culture 74, 2e avenue , Saint-Placide (Parc Adélaïde-Paquette)	450-258-0855
4 février, de 9 h à 16 h	**ATELIER D'AUTO-DÉFENSE ET DE PRÉVENTION À LA VIOLENCE POUR ADOLESCENTES**	Salle Jean-Paul-Carrières	Informations ou inscriptions : Charlyne Grégoire au 450-412-0924

CAHIER DES SPORTS

Hiver 2018

AIDE-MÉMOIRE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES À PROXIMITÉ DE SAINT-PLACIDE

Sports	Associations / Clubs	Ententes en vigueur	Période d'inscription
Balle-Molle / Softball	**Ligue de Balle-Molle Saint-Placide** (450) 258-4772 **Association de softball Deux-Montagnes** www.dmsa.ca president@dmsa.ca	Oui Non	Mai Février
Baseball	**Association baseball mineur du Lac des Deux-Montagnes** http://www.abmldm.org/ president.abmldm@outlook.com (514) 795-2387 **Association baseball mineur Lachute-Argenteuil** https://abmla.fr.gd/ associationbaseballmineurlachute@live.ca (514) 817-2490	Non Non	Janvier
Crosse	**Association de Crosse de St-Eustache** www.acsediablo.com	Oui	Janvier à mars
Football	**Association Régionale de Football Laurentides-Lanaudière** www.arfll.com info@arfll.com (514) 318-5376	Oui	Janvier-Février
Hockey Féminin	**Association de hockey féminin des Laurentides** www.ahflaurentides.com info@ahflaurentides.com (450) 437-2727	Oui	Juin à août
Hockey Masculin	**Association du hockey mineur du Lac des Deux-Montagnes** www.ahmldm.com ahmldm@ahmldm.com (450) 472-2642	Oui	Juin à août
Patinage Artistique	**Club de patinage artistique de St-Eustache** www.cpasteustache.com info@cpasteustache.com (450) 974-5111	Oui	Juin
Soccer	**Les Shamrocks de Deux-Montagnes** www.soccerdxm.org registraire@soccerdxm.org **Les Phénix de Saint-Joseph-du-Lac** (450) 472-8986 **Les Lynx de Lachute** www.soccerlachute.com info@soccerlachute.com 450-207-5969	Oui Non Non	Décembre - Janvier Janvier Janvier
Tennis	**Ligue de tennis extérieur de Saint-André-d'Argenteuil** (450) 537-1327	Non	Avril

AIDE-MÉMOIRE
INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES POUR JEUNES ET ADULTES

SOCCER

	LES SHAMROCKS DE DEUX-MONTAGNES	LES PHOENIX DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC	LES LYNX DE LACHUTE
DATES, PROCÉDURES ET LIEU D'INSCRIPTION	Les inscriptions se font en ligne du 1er décembre 2017 au 26 janvier 2018 inclusivement à l'adresse suivante: https:// secure.tsisports.ca/registrariat/ inscriptions/index.aspx	Mercredi 21 février 2018, de 19 h à 21 h 30, à la Mairie, 1110 chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac Samedi 24 mars 2018, de 13 h à 17 h, Chalet du parc Yvon-Lauzon, 71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac * Présence obligatoire des enfants pour prise de photo numérique; * Carte d'assurance-maladie du joueur;	Inscriptions en ligne, à l'adresse suivante : https:secure.tsisports.ca/registrariat/inscriptions/default.aspx?club=6210852304 Inscriptions en personne, le 13 février 2018 , 18 h 30 à 20 h, à l'aréna de Lachute. Les photos des nouveaux joueurs et ceux dont le passe-port est expiré y seront prises.
COÛTS ET MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS	A-Local—avant le 26 janvier 2018 U-04 à U-05—130 $ U-06 à U-07—150 $ U-08—175 $ U-09 à U-10—210 $ U-11 à U-12—220 $ U-13 à U-18—235 $ U-21— 250 $ SENIOR—250 $ O-35—290 $ Les frais AA ne sont ***PAS inclus*** dans les prix ci-dessus. Paiement par chèque au nom du « Club de soccer de Deux-Montagnes Inc. » Aucun chèque postdaté ne sera accepté	Tarification de base: U-05 à U-06—60 $ U-07 à U-08—65 $ U-09 à U-10—70 $ U-11 à U-12—75 $ U-13 à U-14—80 $ U-15 à U-16—85 $ 70 $ supplémentaires pour le coût vestimentaire et la prise de photo de fin de saison. Coût des tournois en sus. Paiement par chèque ou argent comptant	Tarification de base: U-04 à U-06—50 $ U-07 à U-08—70 $ U-09 à U-10— 115 $ U-11 à U-12— 135 $ U-13 à U-14—135 $ U-15 à U-16—135 $ Ces prix seront majorés de 25 $ à partir du 1er mars (pour U-09 et plus) et du 1er mai 2018 (pour U-04 à U-08) .
FRAIS SUPPLÉMENTAIRE À PRÉVOIR	105 $ par joueur seront facturés à la fin de la saison pour les frais d'utilisation de terrains	Frais supplémentaires de non-résident, entre 20 $ et 30 $ selon la catégorie, payable au moment de l'inscription	Frais supplémentaires non-résident de 50 $ payable au moment de l'inscription
INFORMATIONS	www.soccerdxm.org registraire@soccerdxm.org	Mourad Tamimount (450) 472-8986	www.soccerlachute.com info@soccerlachute.com

AIDE-MÉMOIRE
INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES POUR JEUNES ET ADULTES

BASEBALL

ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR LACHUTE-ARGENTEUIL

Tu as le goût de participer à un sport d'équipe excitant?

Alors, viens jouer à la balle avec l'Association de baseball mineur Lachute-Argenteuil !

Inscription en personne le 20 janvier 2018 de 9 h à 12 h et le 22 janvier 2018 de 18 h à 21 h à l'aréna Kevin Lowe-Pierre-Pagé (80, rue Hamford, Lachute).

Tarification
145 $ Atome à Midget
75 $ parent/enfant 4 à 6 ans

Informations
514-817-2490 ou associationbaseballmineurlachute@live.ca
Page Facebook : Association Baseball mineur de Lachute Argenteuil

SOFTBALL

ASSOCIATION DE SOFTBALL DEUX-MONTAGNES

Inscription en ligne à partir du 3 février 2018 à l'adresse suivante : www.dmsa.ca .

Tarification

Catégorie	Tarif	Horaire
U5	50 $	Ven. 18 h 30
U7	50 $	Ven. 18 h 30
U10	60 $	Lun.-mar. 18 h 30
U14	95 $	Mar.-jeu. 18 h 30
U18	95 $	Lun.mer. 18 h 30 ou 20 h 30

Informations
president@dmsa.ca

FOOTBALL

ASSOCIATION RÉGIONALE DE FOOTBALL LAURENTIDES-LANAUDIÈRES

Si tu cherches un sport emballant et spectaculaire à pratiquer, le football est fait pour toi. Que tu sois expérimenté ou non, si tu aimes les défis et que faire partie d'une vraie équipe t'allume, ce sport est fait pour toi.

- Équipement réglementaire complet fourni, sauf les souliers, gaine et protecteur buccal.
- Entraînements de toutes les équipes à l'extérieur de juin à octobre (2 à 3 par semaine).
- Parties en août, septembre et octobre (les fins de semaine) dans différentes municipalités de la région et quelques parties dans la région montréalaise.

Tarification

Catégories	Année de naissance	Prix jusqu'au 31 janvier 2018	Prix après le 31 janvier 2018
ATOME	2010 - 2011 - 2012	325 $	325 $
MOUSTIQUE	2008 - 2009	350 $	365 $
PEEWEE (1)	2006 - 2007	385 $	400 $
BANTAM (1)	2004 - 2005	550 $	565 $
MIDGET (1)	2001 - 2002 - 2003	575 $	590 $

Le site d'inscription en ligne est maintenant disponible au lien suivant : www.arfll.com\inscriptions

Vous pouvez aussi vous inscrire en personne à notre local situé au 3585, montée Gagnon à Terrebonne, les lundis soir de 18h30 à 20h30. Se présenter avec :

- cartes d'assurance maladie du joueur (obligatoire) ;
- permis de conduire (preuve de résidence pour déterminer le secteur) ;
- un chèque pour payer l'inscription ;
- numéro de carte de citoyen.

Informations
514-318-5376 ou www.arfll.com.

AIDE-MÉMOIRE
INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES POUR JEUNES ET ADULTES

CROSSE

ASSOCIATION DE CROSSE DE SAINT-EUSTACHE

Pourquoi choisir de pratiquer la crosse?

La crosse reste un des meilleurs compléments au hockey.
La crosse améliore la coordination œil/main dans la manipulation du bâton.
La crosse améliore la rapidité et l'agilité autour du but.
La crosse enseigne à jouer la tête haute et être attentif à la circulation autour de soi.
La crosse enseigne à être créative dans les feintes, les passes et les lancers

Inscriptions
Pour inscrire votre enfant, vous devez remplir un formulaire d'inscription disponible sur notre site internet ou au bureau municipal et l'acheminer au Service du loisir et de la culture de Saint-Placide **au plus tard le 9 mars 2018**.

Le coût d'inscription est de 85 $, peu importe l'âge des participants. De plus, une seconde facturation d'environ 60 $ sera envoyée à la fin de la saison à tous les joueurs pour couvrir les frais d'utilisation de terrains.

Informations
Site internet : www.acsediablo.com
Page Facebook :https://www.facebook.com/crossesteustache/

Veuillez prendre note que les informations pour l'inscription 2018 au tennis, à la balle-molle, au patinage artistique ainsi qu'au hockey masculin et féminin ne sont pas disponibles pour le moment. Ces informations feront l'objet d'un second cahier des sports qui paraîtra au printemps 2018.

Pour plus amples informations concernant ces sports, nous vous invitons à contacter directement les associations sportives dont les coordonnées sont disponibles à la première page de ce cahier.

POLITIQUE DE CONTRIBUTION AUX SPORTS FÉDÉRÉS

Nous désirons vous rappeler que la Municipalité de Saint-Placide détient une Politique de contribution aux sports fédérés qui a pour objectif de rendre accessible et d'encourager la participation des jeunes âgés de 17 ans et moins à des sports régis par des fédérations sportives et inscrits aux Jeux du Québec qui ne sont pas offerts par la municipalité sur le territoire, soit en raison d'un bassin de population insuffisant ou parce que la municipalité ne possède pas les infrastructures nécessaires.

Ainsi, la Municipalité de Saint-Placide versera aux citoyens, qui déposeront une demande, une contribution financière de l'ordre de 40 % de la facture applicable aux frais suivants : frais d'inscription – frais d'utilisation des plateaux sportifs -adhésion à une fédération – additionnels de non-résident jusqu'à concurrence de 400 $ par famille par année. Les frais pour carte d'identification et équipement ne sont pas admissibles.

Nous vous rappelons que les demandes doivent être reçues **avant le 15 juillet 2018** pour les factures payées entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2018 inclusivement et **avant le 15 janvier 2019** pour les factures payées entre le 1er juillet 2018 et le 31 décembre 2018 inclusivement.

Pour plus de détails concernant cette politique ou pour obtenir un formulaire de demande de contribution financière, communiquez avec madame Sabrina Pelletier, Coordonnatrice du loisir et de la culture au 450 258-2305 poste 231 ou par courriel à loisirs@saintplacide.ca .